

# PROREALTIME

Société par Actions Simplifiée au capital de 200 000 euros  
Siège social : **30, avenue Edouard Belin - 92500 RUEIL-MALMAISON**  
499 355 444 R.C.S. NANTERRE  
Exercice social du 01/01/2019 au 31/12/2019  
Comptes annuels approuvés par décisions annuelles ordinaires  
de l'associée unique en date du 29 juin 2020

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 (en euros)

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Créances sur les établissements de crédit .....	2 573 742	1 964 448
Opérations avec la clientèle .....	94 991	144 124
Immobilisations incorporelles .....	8 132	8 132
Immobilisations corporelles .....	33 007	45 301
Autres actifs .....	270 369	332 135
Comptes de régularisation .....	64 908	22 078
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 045 149</b>	<b>2 516 218</b>

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Dettes envers les établissements de crédit .....	787	635
Autres passifs .....	1 248 587	868 489
Comptes de régularisation .....	139 030	164 016
Capitaux propres hors FRBG .....	1 283 078	1 257 993
- Capital souscrit .....	200 000	200 000
- Réserves .....	1 083 078	1 057 992
- Résultat de l'exercice .....	373 667	225 085
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 045 149</b>	<b>2 516 218</b>

## ENGAGEMENTS HORS-BILAN. Néant.

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts et produits assimilés .....	14 835	22 873
Intérêts et charges assimilés .....	- 12 959	- 5 413
Commissions (produits) .....	2 484 839	1 737 459
Commissions (charges) .....	- 23 266	- 21 267
Autres produits d'exploitation bancaire .....	3 438 699	3 636 738
Autres charges d'exploitation bancaire .....	- 3 006 090	- 2 933 445
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b> .....	<b>2 896 058</b>	<b>2 436 946</b>
Charges générales d'exploitation .....	2 358 869	2 112 844
Dot. aux amort. et aux prov. s/immob. inc. et corp. ....	17 381	20 124
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION, RESUL. D'EXPL. ET RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b> .....	<b>519 808</b>	<b>303 978</b>
Impôt sur les bénéfices .....	146 141	78 893
<b>RESULTAT NET</b> .....	<b>373 667</b>	<b>225 085</b>

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2019 (en euros).

**1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.** Aucun fait majeur n'est à mentionner au titre de cet exercice.

**2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES.** Le règlement du comité de la réglementation comptable CRC 2014-07 relatif aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissements est appliqué. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019. La présente annexe est constituée des informations d'importance significative permettant d'avoir une juste appréciation du patrimoine, de la situation financière, des risques que PROREALTIME assume et des résultats. Elle complète et commente l'information donnée par le bilan, les engagements de hors bilan et le compte de résultat. Les règles appliquées pour l'établissement des comptes suivent les principes retenus par le Conseil National de la Comptabilité, les règlements du Comité de la réglementation bancaire et les instructions de la Commission bancaire, dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, de continuité d'exploitation et de l'indépendance des exercices. Les méthodes d'évaluations retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. **2.1. Créances sur les établissements de crédit.** Les créances sur les établissements de crédit figurent en valeur nominale ; les intérêts courus au 31 décembre mais non échus font l'objet d'une comptabilisation en produits à recevoir. **2.2. Opérations avec la clientèle.** Les créances avec la clientèle sont évaluées à leur valeur nominale, une provision est constituée en cas de constatation de perte de valeur. **2.3. Portefeuille titres.** Le portefeuille titres est comptabilisé aux coûts d'acquisition. La valorisation s'effectue aux prix du marché arrêté au 31 décembre. La différence éventuelle entre la valeur de marché et le coût d'acquisition fait l'objet d'une provision pour dépréciation. **2.4. Immobilisations incorporelles et corporelles.** Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilité prévue. Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans, Matériel de bureau : 5 à 10 ans, Matériel informatique : 3 ans, Mobilier : 10 ans. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les immobilisations incorporelles sont constituées par : des marques pour une valeur brute de 8 132 euros non amorties. Immobilisations financières incluses dans ce poste. Sureté TVA Suisse : 2 556 euros. **2.5. Provision pour risques et charges.** Au cours de cet exercice aucune provision pour risque et charges n'a été identifiée. **2.6. Engagements à long terme accordés aux salariés. Engagements de retraite.** Une indemnité de départ à la retraite est calculée sur la base de l'ancienneté du salarié à la clôture de l'exercice en fonction du temps restant à courir jusqu'à la date anniversaire de ses 65 ans et en fonction d'une table de mortalité mixte et de la probabilité pour le salarié d'être présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Le calcul s'appuie sur les dispositions propres au droit du travail et/ou la convention collective applicable, sachant qu'il est systématiquement retenu le critère le plus favorable pour l'employé. Le montant ainsi calculé est ensuite actualisé et proratisé en fonction du nombre d'années restant à courir jusqu'à la date de départ. Au 31/12/2019, cet engagement s'élève pour les salariés permanents à 104 396 euros. **Effectif.** Effectif moyen du personnel : 18 personnes, Cadres : 18. **2.7. Comptes de régularisation actif.** Maintenance : 615,90, Publicité : 22 619,18, Locations mobilières : 3 717,12, Sous-traitance : 30 422,17, Téléphonie : 7 017,97, Assurances : 351,08, Petit équipement : 164,22. **2.8. Evénements post-clôtures.** Depuis fin février, suite à l'augmentation de la volatilité sur les marchés financiers, nous constatons une forte hausse de notre activité : volume élevé de commissions sur ordres, augmentation du nombre de clients connectés, ouvertures de nouveaux comptes en hausse. Notre trésorerie et nos résultats sont très positivement impactés par cette hausse de revenus. Avant la mise en place du confinement en France le 17/03/2020, nous

avons étonné notre PCA en équipant tous nos collaborateurs de moyens techniques sécurisés pour pouvoir télétravailler depuis leur domicile avec un accès complet à tous nos outils internes. Grâce à nos procédures 100 % dématérialisées, nous ne constatons pas d'impact significatif sur la productivité de nos équipes, ni sur notre capacité à poursuivre nos services. Notre maison mère IT-FINANCE a adopté les mêmes mesures et tous nos collaborateurs peuvent également télétravailler sans impact significatif sur la capacité à fournir à PROREALTIME un service technique de qualité. Une surveillance renforcée de nos moyens de production est appliquée depuis fin février pour anticiper les effets de la hausse d'activité sur les marchés et l'augmentation du nombre de clients connectés.

## 3 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU HORS-BILAN.

**3.1. Composition du portefeuille titres.** Compte à terme CIC et Total, Cours d'achat : 1 300 000,00, Estimation au 31/12/2019 : 1 300 000,00, Intérêts courus non échus : 1 512,78.

3.2. Détail des immobilisations	Valeur brute au 01/01/2019	Acquis.	Cessions ou mise au rebut	Valeur brute au 31/12/2019	Amort.	Valeur nette au 31/12/2019
Immob. inc. ....	8 132	-	-	8 132	-	8 132
Instal. générales .....	80 634	-	-	80 634	64 497	16 137
Mat. de bur. et inf. ...	55 187	5 086	1 547	58 726	44 412	14 314
Prêts et aut. immob. financières .....	2 555	-	-	2 555	-	2 555
<b>TOTAL</b>	<b>146 510</b>	<b>5 086</b>	<b>1 547</b>	<b>150 049</b>	<b>108 909</b>	<b>41 140</b>

**3.3. Autres actifs et comptes de régularisation.** Montant brut et créances de 1 an au plus. Créances clients et comptes rattachés : 94 991, Etat, autres collectivités - TVA : 270 368, Charges constatées d'avance : 64 908, Total : 430 267. **3.4. Capitaux propres.** Capital, Nombre de parts : 2 000, Valeur nominale des actions : 100 euros, Total : 200 000, Réserve légale, Total : 20 000, Autres réserves : 1 063 077, Total capitaux propres : 1 283 077. **3.5. Provision pour risques et charges.** Provisions pour risque hors-bilan : non applicable. Provisions pour impôts : non applicable. **3.6. Autres passifs et compte de régularisation.** Montant brut et dettes de 1 an au plus. Fournisseurs et comptes rattachés : 864 530, Personnel et comptes rattachés : 110 000, Sécurité sociale et autres organismes : 81 990, Etat - TVA : 110 554, Etat : autres impôts, taxes et assimilés : 81 511, Produits constatés d'avance : 139 030, Total : 1 387 615. **3.7. Hors-bilan.** Non applicable.

## 4 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.

**4.1. Commissions.** Les commissions sur l'activité TRADING se sont élevées pour l'exercice clos le 31/12/2019 à un montant de 2 484 724 euros. **4.2. Autres produits d'exploitation bancaires.** Ce poste est constitué uniquement des produits provenant d'activités autres que celles liées aux services d'investissement ou activités connexes aux services d'investissement. Prestations de services : 3 424 261, 1. Prestations de services France : 744 764, 2. Prestations de services Export : 2 679 497, Redevances de marques : 12 000. **4.3. Autres charges d'exploitation bancaires.** Les charges imputées dans ce poste concernent des charges supportées pour l'activité de prestations de services ci-dessus et ne sont pas relatives aux services d'investissements et d'activités connexes aux services d'investissement. **4.4. Charges générales d'exploitation.** Ce poste comprend, d'une part, les frais de personnel et d'autre part les frais administratifs, dont les impôts et taxes et la rémunération de services extérieurs. Les charges de personnel sont pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 de 1 459 139,10 euros, selon le détail ci-après : Salaires, traitements et personnel mise à disposition : 925 309,81, Charges de sécurité sociale : 282 641,95, Charges de retraite : 97 153,03, Autres charges sociales : 113 751,29, Impôts et taxes sur rémunération : 40 283,02. **4.5. Coût du risque.** Non applicable.

## 5 - AUTRES INFORMATIONS. 5.1. Impôt société. Ventilation de l'impôt société.

Résultat courant avant impôt : 519 808, Impôt correspondant : 146 141, Résultat après impôt : 373 667.

**AFFECTATION DU RESULTAT.** L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2019, s'élevant à 373 667,34 euros, comme suit : Une somme de : 200 000 euros à titre de dividende, Et le solde, soit 173 667,34 euros au compte « Autres réserves ».

## EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PROREALTIME SAS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 29/05/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. **Justification des appréciations.** En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Surveillance arrêté le 29/05/2020 et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associée unique appelé à statuer sur les comptes. Nous attestons de la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées dans l'article D. 441-4 du Code de commerce. Marcq en Baroeul, le 18 juin 2020, KPMG S.A. : Sylvie DAVID WACRENIER.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public pour consultation au siège social à Rueil Malmaison (92), 30, avenue Edouard Belin.